

## LES SOINS QUI VOUS SONT PROPOSÉS

Un projet thérapeutique peut être mis en place à domicile où vous et vos proches avez vos repères. Ce projet sera défini avec vous, votre médecin, l'équipe mobile de psychiatrie de l'âge avancé (EMPAA) et les professionnel·le·s des soins à domicile, en tenant compte le cas échéant de vos directives anticipées.

*Ce projet ne concerne actuellement que la région lausannoise.*

***Gérer la crise ensemble nous permettra d'offrir les meilleurs soins aux personnes souffrant de troubles psychiques à domicile, et de ne recourir à une hospitalisation que si elles présentent un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.***

## ENTOURAGE

Lorsque des troubles psychiques s'aggravent ou qu'une crise survient chez une personne de votre entourage, n'hésitez pas, après en avoir parlé avec elle et, dans la mesure du possible, avoir obtenu son accord, à vous adresser au médecin ou aux professionnel·le·s des soins à domicile. Ils privilégieront une prise en soins concertée à domicile. En effet, cette approche thérapeutique permet d'éviter autant que possible le recours à une hospitalisation.

## CONTACT

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec votre médecin de famille ou un·e professionnel·le des soins à domicile.

réalisation : kconcept.ch

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

# TROUBLES PSYCHIQUES À DOMICILE

GÉRER LA CRISE ENSEMBLE

**Information à l'usage des personnes à domicile de plus de 65 ans  
et de leurs proches**



Réseau Santé  
RÉGION LAUSANNE





« Je suis si triste, il faut faire quelque chose. »

« Je ne veux pas être hospitalisée, je suis mieux à la maison. »

« Je me sens angoissé. »

« Ma mère est agitée et confuse dans ses propos. »

« J'ai remarqué un changement dans son comportement. »

« Il faut hospitaliser mon grand-père de toute urgence ! »

« Elle fait une dépression, je crois. »

## **TROUBLES PSYCHIQUES À DOMICILE: GÉRER LA CRISE ENSEMBLE**

En cas de troubles psychiques ou de décompensation, une intervention à domicile peut être mise en place par l'équipe mobile de psychiatrie de l'âge avancé (EMPAA). Celle-ci permet d'assurer les soins psychiatriques des personnes âgées de 65 ans et plus dans leur milieu de vie, et vient en appui aux soignants habituels comme le médecin de famille ou les professionnel·le·s des soins à domicile. L'équipe mobile est constituée de médecins et d'infirmier·ère·s.

### **VOUS ÊTES CONCERNÉ·E ?**

Troubles du sommeil, sentiment de confusion, tristesse, agitation, angoisses ? Ce sont des symptômes nouveaux pour vous, ou qui réapparaissent ? N'hésitez pas à en parler à votre médecin de famille, aux professionnel·le·s des soins à domicile. Ceux-ci pourront y apporter des réponses et des soins adaptés.